

REL705 -ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE (3 CRÉDITS)

HIVER 2024

Professeur : Mathieu Arès

Horaire : Mercredi, de 8h50 à 11h40
Courriel : Mathieu.Ares@USherbrooke.ca
Téléphone : 819 821-8000, poste 63775
Disponibilité : Mardi (13h00-15h00)

Local : A4-362
Bureau : A6-1008

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d’auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d’auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

OBJECTIFS DU COURS

Approfondir ses connaissances dans le domaine de l'économie politique internationale. Saisir les développements analytiques sur la question des relations politico-économiques et les rapports de pouvoir qui les entourent. Développer sa capacité à analyser les bouleversements actuels.

CONTENU

Dimensions politiques des relations économiques entre les États. Les différents modèles de développement, leur portée économique, politique et leur transférabilité. Analyse des grandes tendances économiques, politiques, commerciales, etc. Impact de la multiplication des acteurs et nécessité de révision des grilles d'action. Analyse pratique au moyen de simulation et de jeux de rôles.

CONTENU SPÉCIFIQUE

L'économie internationale et les relations internationales se sont développées comme deux disciplines distinctes, sans grand contact l'une avec l'autre. Confrontés à la réalité d'un monde divisé en États souverains, les économistes, eux-mêmes, ont pendant très longtemps fait de l'économie internationale une sorte de sous-champs à l'intérieur de leur propre discipline, ce dont témoigne le fait que dans la plupart des anciens manuels d'économie politique, l'économie internationale n'apparaissait qu'en fin d'ouvrage. Le chapitre qui lui était consacré reprenait, en la développant et en l'élargissant au fur et à mesure des développements théoriques, la théorie classique du commerce international développée par Ricardo, ce qui permettait tout autant de réfuter les arguments en faveur du protectionnisme que de conclure à l'émergence inévitable d'un monde sans frontières qui, régi par les seuls jeux d'une concurrence, doit conduire au marché mondial et à la mise en place d'une économie mondiale unifiée dans laquelle viennent se fondre les différents espaces économiques nationaux. Ainsi, la globalisation actuelle sera le plus souvent présentée comme la phase la plus avancée d'un long processus historique d'intégration et d'homogénéisation des activités et des marchés à l'échelle de la planète, ce qui laisse entrevoir non seulement la fin de la division artificielle du monde, mais également la naissance d'une société économique mondiale.

Par rapport à ce noyau dur de l'économie internationale, d'autres approches se sont développées en économie. Cherchant à intégrer les dimensions politiques à l'analyse pour ainsi mieux rendre compte des réalités économiques, certains économistes se sont en effet engagés dans deux directions. Une première, celle des choix publics, a voulu compléter l'analyse classique par une prise en compte des comportements et des logiques d'acteurs, en particulier les groupes de pression, qui, selon elle, viennent pervertir le fonctionnement autrement efficient des marchés. L'intervention des autorités se trouve en cela justifiée, non pas tant pour pallier les défaillances du marché que pour empêcher les abus de position dominante ou les comportements déloyaux, basés du concept de bonne gouvernance. Une seconde direction, qui rejette l'idée de la convergence et de l'égalité des chances entre les nations, met l'accent sur les structures de l'économie mondiale. Dans cette optique, l'économie mondiale apparaît comme un espace hiérarchisé et structuré où l'État selon les variantes occupe soit un rôle prépondérant ou plus secondaire de facilitateur. Le concept de pouvoir est ainsi introduit dans l'analyse économique, soit au niveau du fonctionnement des marchés, soit au niveau des rapports entre les États, soit encore aux deux niveaux à la fois. Auquel cas, l'analyse s'orientera soit sur les entreprises et la logique d'accumulation qui les anime, soit sur la géoéconomie du monde, soit encore sur les rapports qui existent entre les évolutions des grands courants économiques internationaux et les transformations du système économique international. Au concept de pouvoir se trouve ainsi associé celui de domination et à celui de domination, celui de dépendance.

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir l'étude des dynamiques nouvelles qui animent le monde et les relations économiques internationales. Seront notamment abordés les thèmes suivants : l'intégration économique, le rôle de l'État, la coopération internationale, le commerce, les systèmes monétaires et de change et le développement.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Sur le plan du développement général des connaissances et des compétences, le but du séminaire est avant tout d'offrir aux étudiants et étudiantes la possibilité d'approfondir leur compréhension de l'économie politique internationale. Les personnes étudiantes verront les grandes approches et principaux modèles d'analyse en ÉPI, ils sauront identifier les principaux acteurs qui participent aux processus et seront en mesure de mieux comprendre les possibilités ainsi que les limites de l'action de l'État dans un environnement mondialisé. Le cours se veut un exercice réflexif qui devrait contribuer, au niveau des compétences, à améliorer la capacité des étudiants à analyser des problèmes liés à l'ÉPI. Après avoir suivi ce cours, les étudiants et étudiantes seront en mesure d'entreprendre une recherche fondamentale en économie politique internationale et connaîtront la littérature essentielle à ce champ de recherche.

PÉDAGOGIE

Ce séminaire se veut interactif. À ce titre, une participation active des étudiants et étudiantes est fondamentale. Les séances combineront exposés magistraux, discussions théoriques et présentation des recherches. La lecture des textes est obligatoire : ils constituent la pierre angulaire du séminaire. Les lectures sont sur le Moodle du cours. Chaque semaine, une ou des personnes ouvriront la discussion et animeront un débat.

ÉVALUATION

Recension	10 %
Deux animations des séminaires	20 %
Deux synthèses des lectures thématiques	20 %
Participation	10 %
Travail de session (seul ou en équipe de deux)	40 %
Dont Plan	10 %
Travail écrit	30 %

NOTE IMPORTANTE :

- a) **La présence aux séminaires est obligatoire. Chaque absence non motivée engendrera une pénalité.**
- b) **Un étudiant ou une étudiante peut enregistrer ses présentations orales (uniquement les siennes) aux seules fins de révision de note.**

MODES D'ÉVALUATION

Les étudiants seront évalués sur les travaux suivants :

REMARQUES GÉNÉRALES

Travail écrit et consignes sur l'usage des appareils électroniques en classe

<https://www.usherbrooke.ca/politique-appliquee/etudiants-actuels/plans-de-courstravail-ecrit/>

ÉCHÉANCIER

Cours magistraux (10 janvier au 24 janvier)

Congé, activités étudiantes (31 janvier)

Séminaires thématiques (7 février au 28 février)

Relâche (6 mars)

Séminaires thématiques (13 mars au 24 avril)

10 janvier Horaire des présentations (Séminaires thématiques).

24 janvier Formation des équipes (une ou deux personnes) et inscription des sujets de recherche.

31 janvier Remise recension d'ouvrage : environ 4 pages interligne et demie. Incluant a) brève présentation de l'auteur, b) la problématique et la thèse de l'auteur, c) les points d'ancrage de l'argument et d) une évaluation critique.

13 mars Remise du plan du travail de session

Environ 5 pages à interligne et demi. Le plan doit inclure : 1) une problématique (2 pages), 2) une hypothèse de recherche (1 page), 3) un plan schématique (1 page, inclure les sous-points) et 4) une bibliographie préliminaire comportant au moins 10 entrées.

24 avril Dernier cours. Remise du travail d'équipe.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

PAQUIN, STÉPHANE (2021) INTRODUCTION À L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE, ARMAND COLIN, 187P.

ARÈS, M., E. BOULANGER ET E. MOTTET (EDS.) (2021), *LA GUERRE PAR D'AUTRES MOYENS*, PUM, 304P.

LECTURE OBLIGATOIRE

Consulter les lectures disponibles sur le site *Moodle* du cours REL 705 à l'adresse suivante: <http://www.usherbrooke.ca/moodle2-cours/>

HORAIRE DES SÉMINAIRES

10 janvier - Cours 1 - Science économique, Économie politique, économie internationale, économie politique internationale : clarification des concepts

Paquin, Stéphane (2021) Chapitre 1. pp.19-39.

Seabrooke, Leonard et Kevin Young (2017). « The networks and niches of international political economy », *Review of International Political Economy*, Vol. 24, No. 2, pp. 288-331.

Graz, Jean-Christophe et al., (2019), « International Political Economy (IPE) meets International Political Sociology (IPS) », *International Relations*, vol.33, no.4, pp.586-619.

Berthaud, Pierre (2015) « L'économie politique internationale au défi de l'émergence », *Monde en développement*, Vol.1, no.3, pp.93-106.

17 janvier - Cours 2 - Réflexions sur la société marchande

Paquin, Stéphane (2021) Chapitre 2. 45-68.

Diamond, Jared (2000) *De l'inégalité parmi les sociétés*. Folio, pp.262-320.

Duchesne, Érick et Michèle Rioux (2021) « Le commerce mondiale d'hier à aujourd'hui », in Arès, M., E. Boulanger et E. Mottet (eds.) *La guerre par d'autres moyens*, PUM, pp.35-47, 304p.

24 janvier - Cours 3 - Des marchés libres?

Smith, Adam [1776] *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Traduit par M. Blanqui (1843), Paris, Guillaumin, 507p., pp.1-16. (Libre de droit, En ligne : <http://gesd.free.fr/smith76.pdf>)

Polanyi, Karl [1944] *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Traduction Catherine Malamoud(1983), Paris , Gallimard, 419p., pp.87-112.

Deblock, Christian (2002) « Du mercantilisme au compétitivisme : Le retour du refoulé », *Économie Politique Internationale*, Cahier de recherche du GRIC, n° 02-03, 20 p.

Rioux, Michèle et Jean-Baptiste Vallantin Dulac (2021) « Les firmes transnationales dans un système commercial et transformation » in Arès, M., E. Boulanger et E. Mottet (eds.) *La guerre par d'autres moyens*, PUM, pp.35-47, 304p.

31 janvier - Activités étudiantes – pas de cours

7 février - Cours 4 - Le nationalisme économique

Boulanger, Éric. « Théories du nationalisme économique », *L'Économie politique*, 2006/3, n° 31, pp. 82-95.

Helleiner, Eric. (2020). « The Diversity of Economic Nationalism », *New Political Economy*, DOI : 10.1080/13563467.2020.1841137.

Siroën, Jean-Marc (2022) « Les nouveaux habits du nationalisme économique », *Annuaire français de relations internationales*, Ed. Panthéon-Assas, pp.647-660.

Adnane, Khalid (2021) « Donald Trump et l'émergence du néoprotectionnisme » in Arès, M., E. Boulanger et E. Mottet (eds.) *La guerre par d'autres moyens*, PUM, pp.35-47, 304p.

14 février - Cours 5 - L'ÉPI américaine : L'institutionnalisme libéral

Paquin, Stéphane (2021) Chapitre 3. 69-94.

Deblock. Christian (à paraître) *L'internationalisme libéral. Un programme d'action collective*.

Keohane, Robert O. (1984), *After Hegemony: Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton: Princeton University Press, chapitre 2 « Theory of Cooperation and International Regimes », pp. 49-110. ISBN 0691076766.

Gilpin, Robert (1981), *War and Change in World Politics*, Princeton: Princeton University Press, chapitre 1 « The Nature of international political change », pp. 9-49. ISBN 0521273765.

Allison, Graham (2015) « The Thucydides Trap. Are the U.S. and China heading for war? », *The Atlantic* (24 septembre 2015), 6p. **(Ne peut faire l'objet d'une fiche).**

21 février - Cours 6 - L'ÉPI américaine : La théorie des régimes

Roger, A. (2018). « Néo-institutionnalisme(s) ». Dans : Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique: Capitalisme, institutions, pouvoir* (pp. 325-339). Paris: Presses de Sciences Po.

Hall, Peter et Rosemary Taylor (1996) « Political Science and the Three New Institutionalisms », *Political Studies*, XCIV, pp.936-957.

North, Douglass C. (1991) « Institutions », *The Journal of Economic Perspectives*, vol.5, no.1 (hiver) pp.97-112. ISSN 0895-3309.

Abbott, Kenneth, Robert Keohane, Andrew Moravcsik, Anne-Marie Slaughter et Duncan Snidal (2000). « The Concept of Legalization, International Organization », *International Organizations*, Vol. 54, No. 3, pp. 401-419.

28 février - Cours 7 - L'ÉPI Britannique : pouvoir structurel et diffusion du pouvoir

Paquin, Stéphane. *Les approches hétérodoxes*.

Cohen, Benjamin (2007). « Transatlantic Divide: Why Are American and British IPE so Different? », *Review of International Political Economy*, Vol. 14, No. 2, pp. 197-219.

Strange, Susan (1998), « International Political Economy: Beyond Economics and International Relations », *économies et sociétés*, Série P, n° 34, 4, pp. 3-24. ISSN 0013-0567.

Stopford, P., S. Strange et J.S. Henley (1991) *Rival States, Rival Firms: Competition for World Market Shares*, Cambridge University Press, Cambridge, 322p.

6 mars – Semaine de relâche

13 mars - Cours 8 - Les approches néo-marxistes et néo-gramsciennes

Robert Cox - *Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory*.

Jessop, B. & Giry, B. (2018). Marxisme et économie politique. Dans : Colin Hay éd., *Dictionnaire d'économie politique: Capitalisme, institutions, pouvoir* (pp. 289-306). Paris: Presses de Sciences Po.

Argounès Fabrice. (2014) « Hégémonie(s) émergente(s)? Hégémonie et théories « post-occidentales » au miroir gramscien ». In: *Revue Québécoise de droit international*, hors-série septembre 2014. L'hégémonie dans la société internationale: un regard néo-gramscien. pp. 99-116.

Wallerstein, I. M. (2004), *Comprendre le monde : Introduction à l'analyse des systèmes-monde*. Paris : La Découverte, chapitre 2 « Le système-monde moderne comme économie-monde capitaliste » et chapitre 3 « L'émergence des systèmes-États », pp. 43-96. ISBN 270714658.

20 mars- Cours 9 - Économie politique du commerce international : L'Organisation mondiale du commerce

Paquin, Stéphane (2021) Chapitre 4. 95-122.

Richard Baldwin, Richard (2016) « The World Trade Organization and the Future of Multilateralism », in *Journal of Economic Perspectives*, Vol.30, No.1 (Hiver) pp.95-116.

Siroën, Jean-Marc (2021) « L'OMC, une organisation sans avenir? », in *Paysans & société* 2021/3 (N° 387), pp.17-22. ISSN 2114-6497 DOI10.3917.

Abbas, Mehdi (2010), « Mondialisation-développement-multilatéralisme. Les contradictions de l'Organisation mondiale du commerce », *XXVIème journées du développement*, Association Tiers-Mondes "Crises et soutenabilité du développement", 18 p.

27 mars - Cours 10 - Économie politique du commerce international: Le régionalisme

Deblock. Christian (2005) *Régionalisme économique et mondialisation : que nous apprennent les théories?*, Cahier de recherche-CEIM no.05-07 (Octobre) 17p.

Deblock, Christian (2021) « Unilatéralisme, bilatéralisme ... Est-ce la fin du multilatéralisme ? », in Arès, M., E. Boulanger et E. Mottet (eds.) *La guerre par d'autres moyens*, PUM, pp.119-127, 304p.

Deblock, C. & Wells, G.-P. (2017). Coopération réglementaire et accords de commerce. *Études internationales*, 48 (3-4), 319–345. <https://doi.org/10.7202/1044623ar>.

Arès, Mathieu (2021) « La négociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique : dormir avec un éléphant », In Arès, M., E. Boulanger et E. Mottet (eds.) *La guerre par d'autres moyens*, PUM, pp.129-137. 304p.

Arès, Mathieu et Charles Bernard (2022) NAFTA 2.0 From the first NAFTA to the United States-Mexico-Canada Agreement, in Gagné, Gilbert et Michèle Rioux (eds.) Palgrave Macmillan, pp.65-80 (version de travail en français).

3 avril - Cours 11 - L'économie en réseaux

Rioux, Michèle dans Arès, Mathieu et Éric Boulanger (dir.) (2012), *L'Investissement et la nouvelle économie mondiale : trajectoires nationales, réseaux mondiaux et normes internationales*, Bruxelles, Éditions Bruylant, Chapitre 1 : « Théories des firmes multinationales et des réseaux économiques transnationaux », pp. 41-82. ISBN : 978-2-8027-3598-4.

Berthaud, Pierre (2017) *Introduction à l'Économie internationale, au commerce et l'investissement*, Deboeck, 2^e édition, pp.1-36, 132p.

Nicolas, Françoise (2015) « La Chine et les chaînes de valeur: état des lieux et perspectives d'évolution » in Arès Mathieu et Éric Boulanger (eds.) *Christophe Colomb découvre enfin l'Asie*, Édition Athéna, 121-138, 281p.

Deblock, Christian, « Multinationales américaines : une arme au service de Washington et de sa stratégie économique? », *Diplomatie*, Les Grands Dossiers de Diplomatie n° 29, (Octobre - Novembre 2015) pp.34-39. ISSN 2115-256X (**Ne peut faire l'objet d'une fiche**).

Michèle Rioux et al. (Daniel Drache et Paul Longhurst), « Un monde d'États, un monde de firmes : défis de régulation en ce XXI^e siècle multipolaire », *Diplomatie*, Les Grands Dossiers de Diplomatie n° 29, (Octobre - Novembre 2015) pp.8-12. ISSN 2115-256X (**Ne peut faire l'objet d'une fiche**).

10 avril - Cours 12 - Les enjeux de la nouvelle économie.

Olbert, Marcel et Cristoph Spengel (2017). « International Taxation in the Digital Economy : Challenge Accepted? », *World Tax Journal*, Vol. 9, No. 1, pp. 3-46.

Barake, Mona, Gunther Capelle-Blanchard et Mathias Lé (2018). Les banques et les paradis fiscaux, Association d'économie financière, Vol. 3, No. 131, pp. 189-216.

Rioux, M. (2019). Big Data, Big Brother, Big Chill : L'effet boomerang du transnational. In Rioux M., Boulanger É, & Mottet É (Eds.), *Mondialisation et connectivité: Les enjeux du commerce, de l'investissement et du travail au XXIe siècle* (pp. 317-322). Presses de l'Université du Québec. Retrieved January 9, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/j.ctvq4bz8j.25>.

Geist, M. (2018). The Sharing Economy and Trade Agreements: The Challenge to Domestic Regulation. In Tremblay-Huet S. (Author) & McKee D., Makela F., & Scassa T. (Eds.), *Law and the "Sharing Economy": Regulating Online Market Platforms* (pp. 223-260). University of Ottawa Press. Retrieved January 9, 2021, from <http://www.jstor.org/stable/j.ctv5vdczv.11>.

17 avril - Cours 13 - Économie politique internationale du développement

Rodrik, Dani (2006), « Goodbye Washington consensus, hello Washington confusion : A Review of the World Bank's Economic Growth in the 1990s : Learning from a Decade of Reform ». *Journal of Economic Literature*, vol. 44, n° 4, pp. 973–987. ISSN 0022-0515.

Uzunidis, Dimitri; Yacoub, Lamia et Gwenaëlle Otando (2010), « Le développement dans la mondialisation : de la « bonne gouvernance » aux politiques économiques actives », *colloque en économie politique internationale*, Université de Poitiers, 17 p.

Wintgens, Sophie (2016). La coopération Sud-Sud: le cas de la Chine et de l'Amérique latine, dans Arnaud, Zacharie (dir.) *La nouvelle géographie du développement*, Bruxelles, Editions Au Bord de l'Eau, pp. 157-173.

24 avril - Cours 14 - Et l'Humain? Travail, migration : quels enjeux pour l'ÉPI?

Esping-Andersen, Gosta (1990). «Introduction», *The Three Worlds of Welfare Capitalism*, NJ, Princeton, pp. 1-34.

Zini, Sylvain (2014) « Humaniser la globalisation. Les États-Unis et les chapitres sur le travail dans les accords commerciaux », in *Revue Interventions Économiques*, vol.49, pp.1-17.

Banque mondiale (2019). *Le travail en mutation, Rapport sur le développement dans le monde*, pp. 123-138.

Banque mondiale (2019). *Le travail en mutation (Version abrégée), Rapport sur le développement dans le monde*, pp. 1-15.

James, Harold (2018) « Démondialisation et gouvernance internationale », in *Alternatives économiques*, no.77, pp.8-22.

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#).

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/etudiants/integrite-intellectuelle/) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/formation/antiplagiat/).

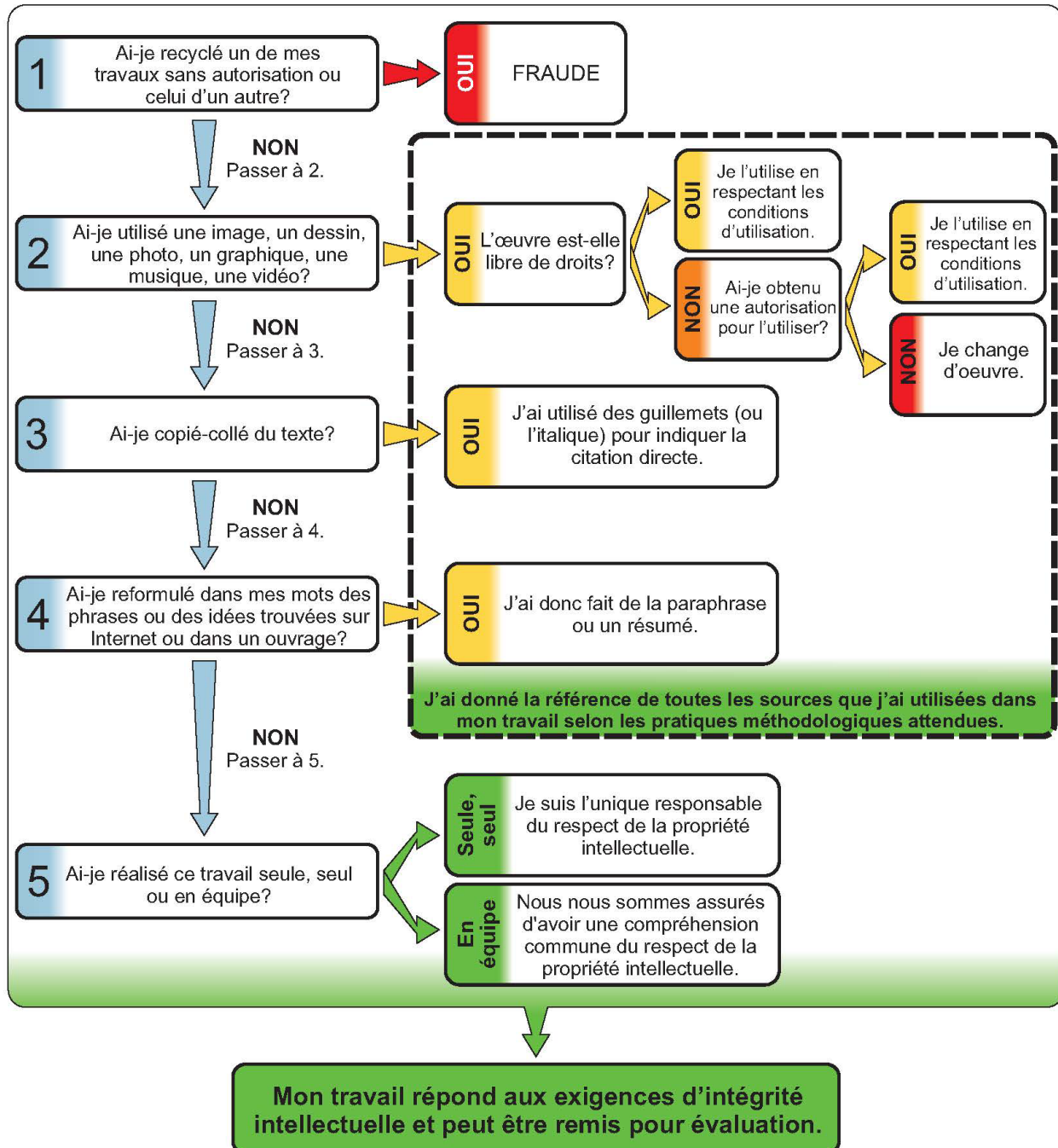
Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#).

Dates importantes	Contenu
21 janvier 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
15 mars 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Semaine de relâche	Du 4 au 8 mars 2024
Journée réservée aux activités étudiantes (campus principal seulement)	31 janvier (8h30 à 22h)
Congés universitaires	Vendredi saint : 29 mars Pâques : 30 mars au 1er avril
Période d'examens	Du 15 au 26 avril (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
